

## RÉSUMÉ

1. Pendant la période à l'examen, le Guatemala a renforcé son processus de libéralisation commerciale et de réforme économique. Un changement important à cet égard a été la suppression, au début de 2016, des prescriptions de résultats à l'exportation pour la production dans le cadre des régimes de zones franches et de maquila (production sous douane). En outre, le Guatemala a mis à jour sa législation en matière de marchés publics afin de renforcer la transparence et l'efficacité, ainsi que la législation relative à certains aspects de la protection des droits de propriété intellectuelle; des mesures de facilitation des échanges ont aussi été adoptées. Il demeure toutefois quelques difficultés, particulièrement dans le domaine de la politique de la concurrence où aucune législation n'a encore été mise en œuvre.

2. Pendant la période considérée (2009-2015), le Guatemala a enregistré une croissance modérée mais constante et son PIB a progressé au taux annuel moyen de 3,2%. L'inflation est demeurée maîtrisée, aux alentours de 4 à 5% par an, fluctuant généralement à l'intérieur de la marge fixée par la Banque centrale. Ces dernières années, le Guatemala est l'un des pays d'Amérique latine ayant obtenu les meilleurs résultats économiques, le PIB par habitant enregistrant une croissance de près de 50% entre 2009 et 2015, pour atteindre 3 943 dollars EU. Malgré cela, la pauvreté a gagné du terrain, passant de 51% en 2006 à 59,3% en 2014. Cette tendance est due en partie à l'accélération de la croissance démographique, à l'augmentation du prix des produits alimentaires et aux inégalités en termes de répartition du revenu. Le pays reste confronté à d'importantes difficultés pour faire progresser sensiblement le revenu par habitant et réduire durablement la pauvreté.

3. Le Guatemala met en œuvre un programme de réforme budgétaire depuis 2012. La réforme inclut une révision de la fiscalité pour améliorer le recouvrement (qui reste néanmoins faible) et une réduction importante des dépenses. La Loi sur la réforme fiscale a introduit une série de réformes à la Loi relative à l'impôt sur le revenu, comme la réduction progressive de l'impôt sur les bénéficiaires et de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), et a instauré un impôt sur les véhicules terrestres à moteur. Par ailleurs, des normes ont été publiées pour limiter les dépenses publiques tant que les recettes publiques n'atteindront pas des niveaux importants. L'endettement public du Guatemala s'est maintenu à des niveaux modérés: il était de 24,4% du PIB en 2015, dont la moitié environ correspondait à la dette extérieure. Le déficit budgétaire en pourcentage du PIB a diminué pendant la période considérée, tombant de 3,3% en 2010 à 1,4% en 2015.

4. Pendant la période à l'examen, le Guatemala a continué d'afficher un déficit du compte courant de la balance des paiements considérable, s'élevant à 6,900 milliards de dollars EU, soit 11% du PIB, en 2015. Le déficit très élevé du commerce des marchandises a été financé en grande partie par les envois de fonds des travailleurs expatriés, qui ont atteint 6,285 milliards de dollars EU en 2015. Les envois de fonds constituent par ailleurs un élément important du soutien à la demande interne, particulièrement pour la consommation. Les principaux partenaires commerciaux du Guatemala sont les États-Unis, les autres pays d'Amérique centrale, l'UE, le Mexique et la Chine (pour ce qui est des importations). Les produits manufacturés, en particulier les textiles et les vêtements, ainsi que le sucre, les bananes, les graisses et huiles et les fruits sont les principaux produits d'exportation. Les automobiles et les machines et équipements constituent les principaux postes d'importation. Le commerce des marchandises du Guatemala a continué de progresser pendant la période considérée. Les exportations totales se sont élevées à 10,716 milliards de dollars EU en 2015, soit une augmentation de près de 50% par rapport à 2009. Les exportations issues de la maquila ont affiché une croissance supérieure à la moyenne, s'élevant au total à 3,582 milliards de dollars EU en 2015, soit une progression de 56% par rapport à 2009. Les exportations en provenance des zones franches se sont élevées à 734 millions de dollars EU en 2015, soit une augmentation de 150% par rapport à 2009. Les importations totales se sont élevées à 17,639 milliards de dollars EU en 2015, soit une hausse de 52% par rapport à 2009.

5. En 2012, le Guatemala a adopté la "Politique intégrée du commerce extérieur, de la compétitivité et de l'investissement", qui vise à renforcer la compétitivité du pays, élargir et diversifier l'offre des produits exportables, renforcer l'ouverture et l'accès aux marchés internationaux, et favoriser les possibilités de commerce extérieur et d'investissement étranger. La consolidation de l'Union douanière centraméricaine constitue également un objectif important.

6. Le Guatemala a participé activement aux activités de l'OMC, en particulier aux négociations de l'Accord sur la facilitation des échanges, qu'il entend ratifier à la fin de 2016. Pendant la période à l'examen, le Guatemala a été impliqué dans six différends en tant que plaignant et a présenté ses notifications en suspens à l'OMC.

7. Les accords commerciaux régionaux (ACR) ont pris de plus en plus d'importance dans la politique commerciale du pays. Le Guatemala fait partie du Marché commun centraméricain (MCCA), avec le Costa Rica, El Salvador, le Honduras, le Nicaragua et, depuis 2013, le Panama. Par ailleurs, le Guatemala est partie à l'Accord de libre-échange entre la République dominicaine, l'Amérique centrale et les États-Unis (ALEAC-RD) et à l'Accord d'association entre l'Amérique centrale et l'Union européenne. Avec les membres originels du MCCA, le Guatemala a négocié un accord commercial avec le Mexique, entré en vigueur en 2013. Le Guatemala a également conclu des ACR avec le Territoire douanier distinct de Taiwan, Penghu, Kinmen et Matsu (Taipei chinois) (2006), la Colombie (2009) et le Chili (2010). De concert avec les autres pays d'Amérique centrale, le Guatemala est en train de négocier un accord commercial avec la République de Corée. En 2015, le commerce du Guatemala avec les pays avec lesquels il avait conclu un ACR représentait 83,4% de ses exportations et 75,3% de ses importations.

8. Le régime de l'investissement étranger guatémaltèque est ouvert et garantit généralement le traitement national. La participation étrangère est autorisée, sans aucune limitation quantitative, dans la quasi-totalité des activités économiques. Les restrictions sont celles prévues dans la Constitution ou les lois régissant certaines activités économiques. Par exemple, l'exploitation des ressources forestières est réservée aux personnes physiques ou morales guatémaltèques. La Loi sur l'investissement étranger autorise le libre transfert de fonds au titre des bénéficiaires et l'arbitrage international; et elle interdit d'imposer des mesures en matière d'investissement qui risquent de restreindre et de fausser les échanges ainsi que de conditionner la réalisation d'un investissement étranger à une obligation de résultat.

9. Le Guatemala a adopté différentes mesures destinées à faciliter les échanges pendant la période à l'examen. Il s'agit notamment d'une meilleure utilisation des systèmes de gestion du risque et de la mise en œuvre d'une procédure de dédouanement automatisée. Le Guatemala dispose par ailleurs d'un Guichet unique pour les exportations et, depuis 2014, d'un Guichet rapide pour les importations et le transit (VAI). Le Guatemala a également apporté des modifications à sa réglementation douanière concernant les critères de classification tarifaire, les infractions administratives, les marchandises non déclarées, la vente aux enchères de marchandises, la vente de véhicules en franchise et les procédures relatives à la contestation d'actes du service douanier.

10. Le Guatemala applique un régime commercial ouvert et des droits relativement bas, le taux NPF moyen s'élevant à 5,7% en 2015. Tous les droits de douane appliqués par le Guatemala sont *ad valorem*. 49,5% de l'ensemble des lignes tarifaires bénéficient d'un droit nul. S'agissant des autres lignes, les taux de droits sont de 5, 10, et 15%, le taux le plus fréquent étant 15%. La fourchette des droits de douane est comprise entre zéro et 40%. Les produits agricoles (définition de l'OMC) sont frappés d'un droit moyen de 9,6% tandis que les produits non agricoles, à l'exclusion du pétrole, sont assujettis à un droit moyen de 5,0%. Le taux maximum est de 40% et s'applique, par exemple, aux importations de bière de malt, de vermouth et d'alcool éthylique. 93% des lignes tarifaires sont harmonisées avec celles des partenaires commerciaux du pays. Le Guatemala a consolidé la totalité de ses lignes douanières, assurant la prévisibilité de son régime douanier. Les droits applicables aux produits non agricoles ont été consolidés à un niveau général de 45%, tandis que les droits applicables aux produits agricoles ont été consolidés à des taux compris entre 10 et 257%.

11. En 2015, dans le cadre de l'OMC, le Guatemala appliquait des contingents tarifaires aux importations relevant de trois lignes tarifaires qui correspondent au riz en paille, au maïs jaune et au maïs blanc. Le taux d'utilisation des contingents tarifaires varie considérablement selon le produit concerné. En 2015, il était de 91% pour le riz en paille, 89% pour le maïs blanc et seulement 47% pour le maïs jaune. Outre les contingents dans le cadre de l'OMC, le Guatemala applique 42 autres contingents dans le cadre des différents accords préférentiels qu'il a conclus.

12. Le Guatemala applique une taxe sur la valeur ajoutée (TVA) de 12% aux marchandises et aux services produits dans le pays ou importés. La TVA sur les importations est perçue à la frontière, sur la valeur c.a.f. majorée des droits d'importation. Le Guatemala applique également un certain nombre de taxes intérieures sur la distribution de boissons alcooliques et non

---

alcooliques, de ciment, de cigarettes et de combustibles dérivés du pétrole sur le territoire national, que ces produits soient importés ou nationaux.

13. Le Guatemala a notifié à l'OMC qu'il n'utilisait pas un système de licences d'importation à proprement parler, mais qu'il soumettait l'importation de certains produits à des procédures administratives particulières, qui incluaient l'obtention d'une autorisation préalable à l'importation, comme le prévoient différentes lois et réglementations. Parmi ces produits, figurent: les combustibles et les matières bitumineuses; les composés inorganiques ou organiques de métaux précieux, d'éléments radioactifs, de métaux des terres rares ou d'isotopes; les produits chimiques organiques; le caoutchouc; les matières plastiques; les machines et le matériel électriques; les poudres et explosifs; le phosphore; et les armes et munitions. En outre, des permis sanitaires et phytosanitaires sont exigés pour un certain nombre de produits.

14. Le Guatemala n'a pas employé de mesures de sauvegarde ou de mesures antidumping ou compensatoires pendant la période à l'examen.

15. Le système qualité national est l'organisme chargé de promouvoir et de coordonner les activités de normalisation, de métrologie, d'accréditation, d'évaluation de la conformité et de réglementation technique. En juin 2016, aucun règlement d'application n'avait encore été publié. Entre 2009 et avril 2016, le Guatemala a présenté 35 notifications au Comité des obstacles techniques au commerce de l'OMC. La plupart d'entre elles concernaient des projets de règlements élaborés par les Ministères de l'économie, de l'agriculture et de la santé. Il n'existe pas de mécanisme automatique pour l'élimination des règlements techniques, laquelle passe par une décision gouvernementale qui abroge les règlements dépassés et les remplace, si cela s'avère pertinent, par d'autres règlements actualisés.

16. La législation guatémaltèque dispose que les mesures sanitaires et phytosanitaires sont établies sur la base d'une évaluation des risques réels. Les projets de mesures SPS sont élaborés par les différentes autorités compétentes pour les divers aspects de la réglementation. Avant d'être transmis pour approbation, et sauf situation d'urgence, les projets de mesures SPS doivent être notifiés à l'OMC. Entre 2009 et février 2016, le Guatemala a notifié 18 mesures sanitaires et phytosanitaires à l'OMC. L'importation de produits génétiquement modifiés n'est pas interdite.

17. Pendant la majeure partie de la période considérée, le Guatemala appliquait trois programmes de subventions à l'exportation: 1) régimes douaniers spéciaux (maquila); 2) zones franches; et 3) zone franche industrielle et commerciale (ZOLIC). Les trois régimes en question accordent une exonération des droits de douane et des autres taxes à l'importation (y compris la TVA) sur l'importation de machines, matériel, pièces détachées, composants et accessoires nécessaires au processus de production. La Loi sur le maintien de l'emploi, abrogeant les dispositions de la subvention à l'exportation dans les zones franches et pour la maquila, est entrée en vigueur le 31 mars 2016 pour donner effet aux prescriptions de l'article 27:4 de l'Accord SMC. Les autorités ont indiqué que la loi s'appliquait malgré l'absence de règlement et qu'il avait été mis fin aux avantages fiscaux liés aux exportations le 31 décembre 2015. Suivant le nouveau cadre juridique, les seules activités qui bénéficieront de subventions à la production sont les activités de production de textiles et vêtements, et les services liés aux technologies de l'information et de la communication offerts par les centres d'appels. Le programme ZOLIC, visant à stimuler le développement économique et social du département d'Izabal, reste en vigueur.

18. Outre les incitations prévues dans la Loi sur le maintien de l'emploi, le Guatemala applique des mesures d'incitation en faveur des micro, petites et moyennes entreprises et des incitations à la recherche-développement. L'objectif principal du soutien en faveur des micro, petites et moyennes entreprises est de faciliter l'accès à des sources de financement et aux services de développement des entreprises, afin d'améliorer la productivité et la compétitivité des MPME dans les domaines de l'industrie, de l'agro-industrie, de l'artisanat, du commerce, des services et du tourisme.

19. Le Guatemala est le seul pays d'Amérique centrale ne disposant toujours pas d'une législation sur la politique de la concurrence ni d'une autorité chargée de la concurrence. Les lois sectorielles ne contiennent pas de dispositions relatives à la concurrence et les autorités réglementaires sectorielles n'ont pas le pouvoir de faire appliquer les dispositions en la matière ni d'examiner les opérations de concentration. Un projet de loi est actuellement en cours d'examen,

mais on ne sait pas quand il sera approuvé. À l'heure actuelle, les pratiques anticoncurrentielles ne font pas l'objet d'enquêtes et il n'existe pas de mécanisme d'examen des fusions ni d'autres actes de concentration économique.

20. Le Guatemala applique un régime de marchés publics décentralisé, dans le cadre duquel chaque entité contractante procède à ses achats conformément à un plan annuel et selon les ressources disponibles, dans le respect toutefois de la législation générale en la matière. De nouvelles dispositions modifiant la législation sur les marchés publics ont été approuvées en décembre 2015 pour renforcer la transparence et introduire une nouvelle méthode de passation des marchés, les enchères électroniques. La Loi ne précise pas quelle doit être la méthode de passation des marchés par défaut et ne promeut pas non plus expressément les appels d'offres publics. Les marchés passés par voie d'appels d'offres restreints représentaient en moyenne 57% du montant total des adjudications annuelles pendant la période considérée, même si ce pourcentage a tendu à se réduire ces dernières années. Au titre des modifications apportées à la loi en 2015, la méthode des achats exceptionnels a été repensée et doit désormais se faire par voie d'appel d'offres, les offres devant être présentées par voie électronique.

21. Pendant la période à l'examen, le Guatemala a renforcé le cadre de la protection des droits de propriété intellectuelle (DPI), notamment en modifiant la Loi sur la propriété intellectuelle, en 2013. Les modifications apportées ont établi des modes de protection spécifiques pour les indications géographiques et les appellations d'origine du Guatemala, entre autres dispositions. Une loi visant à protéger les variétés végétales est entrée en vigueur en juin 2014, mais a été presque immédiatement abrogée en raison de la forte opposition publique. La législation guatémaltèque prévoit un régime d'épuisement international des DPI pour les droits afférents aux marques et aux brevets. Le détenteur de tels droits au Guatemala ne peut empêcher l'importation de produits commercialisés et achetés légalement dans un autre pays pour la simple raison que ces produits sont protégés par un brevet ou des droits de marque commerciale au Guatemala.

22. Le secteur agricole représente environ 25% des exportations de marchandises, les principaux produits d'exportation étant le sucre, le café, la banane et la cardamome. Par ailleurs, le Guatemala est importateur net de grains de base (maïs jaune et riz). L'agriculture bénéficie d'un niveau modéré d'aide publique sous la forme de formation technique, de financements pour la recherche-développement de semences de céréales, de subventions aux engrais et d'aide alimentaire en faveur des populations vulnérables. En outre, des taux de droits supérieurs à la moyenne sont appliqués aux produits agricoles. Dans le cadre de l'OMC, le Guatemala s'est engagé à ouvrir des contingents tarifaires pour 30 sous-produits agricoles. Le Guatemala a également ouvert des contingents tarifaires pour les produits agricoles dans le cadre de ses ACR.

23. Le secteur manufacturier reste important pour l'économie nationale, puisqu'il représente 42% des exportations de marchandises. Les vêtements demeurent le principal produit d'exportation. Ce secteur ainsi que les autres secteurs à vocation exportatrice opèrent principalement dans le cadre des régimes de zones franches et de maquila, au titre desquels ils ont bénéficié de subventions jusqu'au 31 décembre 2015. Les exportations de produits manufacturés issus des zones franches et de la maquila représentent un tiers des exportations totales de marchandises. Le droit NPF moyen appliqué aux produits manufacturés est de 5,6% et les produits assujettis à des taux de droits supérieurs à la moyenne comprennent les aliments, les boissons et le tabac; les textiles, les vêtements et l'industrie du cuir; et le bois et les produits du bois.

24. Le secteur de l'énergie, principalement le secteur de l'électricité, a progressé ces dernières années, soutenu par d'importants flux d'investissements et la mise en œuvre d'incitations pour le développement des énergies renouvelables. Le Guatemala est aujourd'hui le principal exportateur d'électricité en Amérique centrale. Les prix de l'électricité sont fixés librement, à l'exception des services de transport et de distribution finale qui sont réglementés. Le Guatemala produit du pétrole, mais il exporte 80% de sa production à des fins de transformation, principalement vers les États-Unis. Les entreprises nationales et étrangères peuvent participer aux opérations d'hydrocarbures par la signature de contrats avec l'État et le paiement de redevances. L'État détient une part dans chaque projet pétrolier. Les recettes ainsi tirées sont versées à un fonds (FONPETROL), destinées au développement des zones de production.

25. Le secteur des services représente 63% du PIB et emploie environ 50% de la population active. Dans le cadre de l'OMC, le Guatemala a contracté des engagements spécifiques dans 5 des

12 catégories de services que comprend l'AGCS. Le Guatemala n'a pas pris part aux négociations sur les services financiers et n'a pas non plus ratifié le quatrième Protocole de l'AGCS, mais il a adopté la majorité des engagements sur les services de télécommunication de base et accepté le document de référence. Le Guatemala a davantage libéralisé son régime des services par des mesures unilatérales et des engagements contractés dans les ACR auxquels il participe. Par conséquent, le régime des services actuellement appliqué est plus libéral que les engagements contractés dans le cadre de l'AGCS.

26. Aucune modification substantielle n'a été apportée au cadre juridique des télécommunications pendant la période à l'examen. Il n'existe aucune restriction à l'investissement étranger dans le secteur. La Loi prévoit la liberté d'entrée sur le marché, la liberté d'intégration, la liberté tarifaire et le libre usage des technologies. De même, les contrats d'interconnexion sont négociés librement par les opérateurs. Toutefois, la loi sur les télécommunications contient peu de dispositions sur le contrôle des pratiques anticoncurrentielles; l'organisme de réglementation pourrait être doté de davantage de compétences et la concurrence effective pourrait être renforcée, surtout en l'absence d'une loi générale sur la concurrence. Le gouvernement élabore actuellement un Plan pour un État numérique en vue de réduire la fracture numérique et de stimuler le développement technologique.

27. Le secteur financier affiche des indicateurs de solidité et de solvabilité adéquats. Pendant la période à l'examen, le processus de consolidation du système financier a été poursuivi et approfondi et une hausse notable des actifs bancaires et du crédit a été enregistrée. Parallèlement, la législation financière a été renforcée, par l'intégration des normes internationales en matière de surveillance. Aucune restriction ne s'applique à la participation étrangère dans le secteur bancaire. Dans le domaine de l'assurance, la loi adoptée en 2010 autorise les revenus de succursales de compagnies d'assurance et de réassurance étrangère sur le marché national. Le commerce transfrontières des assurances contre les risques du transport maritime, de l'aviation commerciale et du transport de marchandises en transit international, les services de réassurance et de rétrocession et les services auxiliaires de l'assurance sont autorisés.

28. Le Guatemala ne possède pas de flotte marchande ou de loi en la matière. Le transport maritime international est assuré par des navires étrangers, qui sont autorisés à fournir des services de cabotage national. L'État est propriétaire des ports maritimes, un seul d'entre eux ayant été concédé à une entreprise privée, bien qu'aucune restriction ne s'applique à la participation nationale et étrangère dans l'exploitation des ports et la prestation de services auxiliaires (à l'exception du pilotage). Les ports sont encombrés, ce qui augmente les temps d'attente et les coûts d'exploitation. Depuis plusieurs années, les autorités étudient des projets de loi visant à créer une nouvelle structure et une autorité portuaire.

29. L'État détient et exploite les principaux aéroports, même s'il n'existe pas de restrictions juridiques à la participation étrangère dans le secteur. Les entreprises de transport aérien intérieur peuvent être détenues à 100% par des intérêts étrangers, mais elles doivent avoir leur domicile principal au Guatemala et la moitié au moins de leurs administrateurs doit avoir la nationalité guatémaltèque ou résider dans le pays. S'agissant des services aériens commerciaux internationaux, en vertu de la loi, le Guatemala accorde à tous les pays les troisième, quatrième et cinquième libertés de l'air; les autres libertés sont soumises au principe de réciprocité, à l'exception de la neuvième, qui n'est pas accordée. Le Guatemala a conclu 12 accords bilatéraux sur les services de transport aérien. Aucune restriction ne s'applique quant au nombre de fournisseurs de systèmes informatisés de réservation.

30. Le tourisme représente 14% des exportations du pays. Le traitement national est accordé aux investissements étrangers dans l'hôtellerie, les services d'hébergement, les opérateurs, les agences de voyages et d'autres services liés au tourisme, mais l'enregistrement est obligatoire. Les ressortissants étrangers souhaitant fournir des services de guide touristique doivent être enregistrés, être travailleurs autonomes et résider dans le pays; seuls les guides touristiques "communautaires" doivent être de nationalité guatémaltèque.